



## **AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1199-1**

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée que :

1. Lors de sa séance du 31 janvier 2022, le conseil a adopté le règlement suivant :

**RÈGLEMENT NUMÉRO 1199-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX PLANS  
D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE NUMÉRO 1199 AFIN D'AJOUTER LA ZONE RA 335 AUX  
SECTEURS DE P.A.E. AINSI QUE SES CRITÈRES**

2. Ce règlement a fait l'objet de certificat de conformité aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire, émis par la Municipalité régionale de comté Les Moulins le 16 février 2022 et entre en vigueur ce même jour.

3. Ce règlement peut être consulté au bureau du greffier, à l'hôtel de ville, 3034, chemin Sainte-Marie, à Mascouche, durant les heures de bureau et sur le site web de la Ville au <https://ville.mascouche.qc.ca/mairie/avis-publics/>.

Donné à Mascouche, le 23 février 2022.

L'assistante-greffière,

***Original signé par***

Me Sharon Godbout  
greffe@ville.mascouche.qc.ca